

DEC213135DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Frédéric Valès, adjoint à la déléguée régionale de la circonscription lle-de-France Villejuif

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC211903DAJ du 31 mai 2021 portant nomination de M. Frédéric Valès aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale de la circonscription lle-de-France Villejuif ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CNRS du 18 juin 2021 approuvant la vente de l'ensemble immobilier correspondant au site de l'ex-Centre d'études de chimie métallurgique (CECM) sis 15-21 rue Georges Urbain à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) ;

Vu le projet de promesse de vente portant sur l'ensemble immobilier visé ci-dessus sis 15-21 rue Georges Urbain à Vitry-sur-Seine,

DECIDE:

Article 1er. – Délégation est donnée à M. Frédéric Valès, adjoint à la déléguée régionale de la circonscription lle-de-France Villejuif, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, tout acte notarié nécessaire à la réalisation de la vente de l'ensemble immobilier correspondant au site de l'ex-CECM d'une superficie de 26 828 m² sis 15-21 rue Georges Urbain à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) et figurant au cadastre sous les références suivantes : commune de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), section BD numéro 12 d'une superficie cadastrale de 6 457 m² et commune de Thiais (Val-de-Marne), section A numéro 165 d'une superficie cadastrale de 20 371 m².

Article 2. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 29 septembre 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit